

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Il est procédé, depuis le 11 septembre 2020, à l’affichage, au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur, sur les panneaux habituels, ainsi que sur le site internet de la Métropole Nice Côte d’Azur www.nicecotedazur.org dans la rubrique : publications-et-marchés-l’affichage-légal-des-actes-réglementaires-le-conseil-métropolitain-publicite-des-actes, de l’arrêté préfectoral du 10 août 2020, portant prescription de la modification n°2 du plan de prévention des risques naturels prévisibles d’inondation de la basse vallée du Var sur la commune de Nice.

Le **14 SEP. 2020**

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET,